

Consignes évaluations et dossiers à rendre

DU Développer la santé mentale et relationnelle

1. UE1 : Contrôle de connaissances

Ce contrôle porte sur les connaissances fondamentales en psychologie positive et autres approches scientifiquement validées en promotion de la santé mentale et relationnelle.

Format d'évaluation : Evaluation écrite en fin d'année. Deux questions portant sur deux thématiques abordées dans l'UE1 et détaillée dans les articles correspondant aux enseignements de cette UE distribués au cours de l'année.

Durée : 1h.

Notation : Chaque question est notée sur 10. Total/20. Coefficient = 1.

2. UE2 : Mémoire-article

Choisir un thème précis et restreint de psychologie positive ou autre approche scientifiquement validée en promotion de la santé mentale et relationnelle qui vous intéresse, en faire une revue de question à partir des articles récents parus dans des revues scientifiques. Vous pouvez être à plusieurs sur un même thème, mais chacun peut étudier un aspect spécifique. Cette revue de la littérature est ensuite suivie de l'évaluation d'une intervention que vous réaliserez et évalueriez dans le cadre de votre stage. Le mémoire-article comprendra donc également des données quantitatives permettant d'identifier l'efficacité de l'intervention et les mécanismes permettant de comprendre l'efficacité sur les dimensions évaluées.

Format d'évaluation : Il s'agit d'un mémoire-article et non d'un mémoire long : 15 pages maximum qui synthétisent ce que l'on sait de la question et les pistes de recherche et d'intervention dans ce champ, suivi de l'évaluation d'une intervention sur ce thème dans le cadre du stage pratique de psychologie positive.

Ce travail sera ensuite présenté oralement et publiquement au cours d'une journée d'étude organisée à l'issue du second semestre au moment du séminaire final de la formation.

Notation : Ce travail réalisé sous la direction d'un enseignant-chercheur ou d'un praticien associé au D.U. fera l'objet de deux notes : une note pour l'écrit sur 15 et une note pour l'oral sur 5 (évalué par un jury composé d'au moins deux intervenants du D.U.). Total/20.

Coefficient = 1.

3. UE3 : Diagnostic et conception de projet

Effectuer un diagnostic sur le terrain de votre choix et proposer un projet de psychologie positive ou autre approche scientifiquement validée de promotion de la santé mentale et relationnelle en vous appuyant sur la revue de question effectuée pour l'UE2 pour proposer une intervention adaptée.

Format d'évaluation : Présentation orale du diagnostic institutionnel et de la proposition de projet en prenant en compte les dimensions d'évaluation de projet devant un enseignant du DU de psychologie positive et devant les autres étudiants.

Durée : Chaque présentation est de 15 minutes suivies de 10 minutes de questions/réponses sur le diagnostic et la proposition de projet présentés.

Notation : noté sur 20. Coefficient = 1.

4. **UE4 : Dossier de pratiques professionnelles** (rapport de pratique professionnelle)

Le dossier de pratiques professionnelles porte sur une application de la psychologie positive ou autre approche scientifiquement validée de promotion de la santé mentale et relationnelle dans le cadre du travail actuel ou du stage du candidat et doit s'appuyer sur les concepts, théories et applications présentées au cours de la formation. Il s'agit de rédiger un rapport de pratiques professionnelles sur les aspects qualitatifs de l'intervention présentée dans le cadre de votre mémoire-article et sur ce que cela vous a appris d'utile pour votre pratique future. Il est également intéressant de proposer des améliorations/préconisations à destination de collègues qui souhaiteraient mettre en œuvre un projet de même type.

Format d'évaluation : Le dossier est à rendre en version papier et informatisée au plus tard le lundi de la dernière semaine de regroupement. Il est évalué par l'enseignant du D.U. qui a suivi également le mémoire-article. Le dossier ne doit pas dépasser 10 pages hors annexes et bibliographie, en Times New Roman 12, interligne 1,5.

Notation : noté sur 20. Coefficient = 1.

Plan pour le dossier :

1. Evaluation qualitative du projet : ce que vous avez observé sur le terrain, en lien avec vos hypothèses et aussi d'autres aspects auxquels vous n'aviez pas pensé au départ.
2. Ce que vous avez appris de cette expérience et les améliorations/préconisations que vous pourriez proposer pour la suite.

Suivi des travaux

En fonction du thème choisi pour votre mémoire-article, un enseignant du DU spécialisé sur cette question vous accompagnera tout au long de l'année sur le plan méthodologique et pour la relecture finale de vos travaux : mémoire-article et dossier de pratiques professionnelles.

Absence ou travaux non rendus

La présence est obligatoire à tous les cours pour valider le DU.

Tout dossier non rendu à la date du regroupement final de la formation empêche la validation du DU.

L'étudiant absent à une épreuve est déclaré défaillant. Il y a une session de rattrapage pour l'UE1.